



Convocation en Audition libre

Par **Simba60**, le **05/01/2019** à **20:21**

Bonjour, j'ai reçu ce matin une convocation en audition libre de la police judiciaire ou je suis soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'abus de confiance.

Pouvez vous m'éclairer sur cette situation svp ?

Cela m'inquiète beaucoup.

Merci d'avance

Par **nat33**, le **08/01/2019** à **00:24**

Bonjour, je vous conseille absolument de vous assister d'un avocat pour vous rendre à cette convocation. Vous n'avez aucune idée de la pression qu'un officier de police peut vous mettre pour vous déstabiliser.

Cela m'est arrivé pour une affaire banale de voisinage, je me suis retrouvée fichée avec prise d'empreinte et photographie de face de profil, tout cela avec la précision de l'officier de police qu'avant j'aurais été mise en garde à vue.

Je n'ai pas pu me défendre un instant et j'ai regretté de ne pas avoir eu l'assistance d'un avocat.

Par **Simba60**, le **08/01/2019** à **00:35**

Merci pour votre réponse. Je pense que je ferai comme vous avez dit me faire accompagner par un avocat